



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR LE PROJET DE RÉVISION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

L'enquête publique se déroulera pendant 33 jours,
du lundi 13 octobre 2025 à 9h00 au vendredi 14 novembre 2025 à 17h00 inclus.

Par arrêté en date du 9 septembre 2025, Monsieur le Président du Syndicat Mixte du **pays de Pontivy** a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)**. Le SCOT est un document de planification qui établit la stratégie d'aménagement du territoire pour les vingt prochaines années. Il formule des orientations et fixe des objectifs dans les domaines relatifs à l'offre d'habitat, aux mobilités, aux services et équipements, à la gestion économe de l'espace ou encore au respect et à la mise en valeur de la qualité des espaces urbains, naturels et des paysages.

Par décision en date du 7 juillet 2025, le Tribunal Administratif de Rennes a désigné Madame Anne RAMEAU, en qualité de Présidente de la commission d'enquête. Sont également désignés comme membres titulaires de la commission d'enquête Monsieur Gérard JAN et Monsieur Pierre GOS.

Durant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra **consulter le dossier d'enquête publique** (comprenant l'évaluation environnementale et l'avis de l'autorité environnementale) :

- Sur support papier et sur un poste informatique mis à disposition dans les lieux d'enquête, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public :

Lieux	Adresse	Horaires
Syndicat Mixte du pays de Pontivy (siège de l'enquête valant pour le pays de Pontivy et la communauté de communes de Pontivy Communauté)	1 place Ernest Jan 56300 Pontivy	Du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 Le vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Centre Morbihan Communauté	Zone de Kerjean, 56500 Locminé	Du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 Le vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

- Sur le site internet du pays de Pontivy à l'adresse suivante : www.pays-pontivy.fr
- Sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : www.registre-dematerialise.fr/6648 (ou en scannant le QR code en haut à gauche)

Durant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra **consigner ses observations et propositions** :

- Sur les **registres papiers** d'enquête publique, établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur mis à dispositions aux jours et heures habituels, aux lieux de consultation précités.
- Par **voie postale** à l'adresse suivante en précisant la mention « *enquête publique relative au projet de révision de SCOT* » et « *à l'attention de Madame la Présidente de la Commission d'Enquête* » : Pays de Pontivy, 1 place Ernest Jan, 56300 Pontivy. Ces courriers seront joints au registre d'enquête papier disponible au siège de l'enquête.
- Par **voie de courriel** : scot@pays-pontivy.fr
- Par **voie électronique** sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : www.registre-dematerialise.fr/6648
- La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public lors de ses **permanences** définies dans le tableau suivant :

Date	De 9h00 à 12h00	De 14h00 à 17h00
Lundi 13 octobre 2025	Siège de Pontivy Communauté, 1 place Ernest Jan, 56300 Pontivy	Siège de Centre Morbihan Communauté Zone de Kerjean, 56500 Locminé
Mardi 21 octobre 2025	Siège de Pontivy Communauté, 1 place Ernest Jan, 56300 Pontivy	Siège de Centre Morbihan Communauté Zone de Kerjean, 56500 Locminé
Mercredi 29 octobre 2025	Siège de Centre Morbihan Communauté Zone de Kerjean, 56500 Locminé	Siège de Pontivy Communauté, 1 place Ernest Jan, 56300 Pontivy
Jeudi 6 novembre 2025	Siège de Pontivy Communauté, 1 place Ernest Jan, 56300 Pontivy	Siège de Centre Morbihan Communauté Zone de Kerjean, 56500 Locminé
Vendredi 14 novembre 2025	Siège de Centre Morbihan Communauté Zone de Kerjean, 56500 Locminé	Siège de Pontivy Communauté, 1 place Ernest Jan, 56300 Pontivy

Durant toute la durée de l'enquête publique, **toute information utile** relative au projet de révision du SCOT du pays de Pontivy peut être demandée auprès du responsable du syndicat mixte au 0638112965, à l'adresse mail direction@pays-pontivy.fr ou par courrier adressé au siège du syndicat mixte 1 place Ernest Jan, 56300 Pontivy. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique ainsi que les observations du public.

Le projet de révision du SCOT du pays de Pontivy sera possiblement modifié pour tenir compte du rapport et de la conclusion de la commission d'enquête, des avis des personnes publiques associées (PPA) joints au dossier ainsi que des observations et propositions du public.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique au siège du pays de Pontivy, aux jours et heures habituels d'ouverture. Ces documents seront également consultables sur le site Internet du pays de Pontivy www.pays-pontivy.fr et sur le site du registre dématérialisé de l'enquête publique www.registre-dematerialise.fr/6648.